

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL ÉNERGIE DE SAÔNE ET LOIRE (SYDESL)

LE FONDS VERT
Pour l'accélération de la transition énergétique dans le territoire de Saône-et-Loire

TECHNIQUES
45 luminaires remplacés
4520 W de puissance avant travaux
1623 W de puissance après travaux
2897 W d'économie réalisée

FINANCIERS
Montant Total des Travaux (détail) = 60 683,40€ HT
Aide Fonds Vert = 15 205,02€ HT (25%)
Participation SYDESL = 17 739,19€ HT (29%)
Montant Total à charge de la Commune = 17 739,19€ (29%)

FONDS VERTS - ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont accepté la proposition présentée par le SYDESL pour procéder au remplacement, en 2025, de 45 lampes de l'éclairage public communal répertoriées comme vétustes car ayant plus de 25 ans de fonctionnement par des lampes leds. Quatre postes seront concernés par les travaux : le Bourg, le Bossu, le Bourgneuf et le Pré Canard.

Notre demande a été retenue dans le cadre des subventions « Fonds Verts ». De 4520W avant travaux, nous passerons à 1623W de puissance après travaux, soit 2897W d'économie donc des économies de consommation et de dépenses.

Le coût des travaux est estimé à 50 683,40 € HT :

- Aide Fonds Vert : 15 205,02 € HT
- Participation du SYDESL : 17 739,19 € HT
- Reste à charge de la commune : 17 739,19 € HT

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX - 1ÈRE TRANCHE LOTISSEMENT LES COMMUNAUX :

On peut dire que ce chantier ne s'est pas réalisé rapidement (de décembre 2023 jusqu'à octobre 2024) !

Il reste encore l'exécution de la mise en souterrain de la fibre. Si Orange a fait sa part de travaux relatifs à l'enfouissement de son réseau cuivre, l'entreprise privée XP FIBRE, s'occupant de la fibre, vient de nous adresser un devis pour exécuter l'enfouissement qui nécessite un « appui propre » à la charge de la commune. Cette demande de prise en charge financière est en attente car selon le SYDESL, ceci ne serait pas conforme à des règlements en vigueur. Donc affaire à suivre car comme vous, nous souhaitons que cette tranche d'enfouissement se termine complètement.



Le maire et le conseil municipal vous souhaitent une

BONNE ANNÉE 2025

et vous donnent rendez-vous à la cérémonie des vœux le

DIMANCHE 12 JANVIER 2024

à 11h - Salle polyvalente

Mairie de CHANES

81 montée du village
71570 CHANES
Tél. : 03.85.37.12.36
E-mail : mairie@chanes.fr
Heures de permanence de la mairie :
Mardi : 15h30 - 18h30
Vendredi : 13h30 - 16h30

Agence postale communale

6 place Devoluet
71570 CHANES
Heures de permanence de l'APC :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
8h30 - 11h20
Mercredi : 13h30 - 16h20
Samedi : 9h00 - 11h20

La commune tient à vous rappeler que le téléchargement de l'application **Panneau Pocket** est très importante, elle permet la communication d'informations en temps réel de la mairie et des associations et permet de diminuer la consommation de papier.



LES CHANOISERIES

N° 43

CONSEIL DES JEUNES CHÂNOIS



Collecte pour l'Éthiopie - opération Sacha :

Le conseil des jeunes a renouvelé sa collecte pour l'orphelinat de Dire Dawa en collaboration avec :

L'association France - Éthiopie

Cette collecte a eu lieu le samedi 6 avril à la cabane de Chanès et a eu encore beaucoup de succès.

Les jeunes ont pu récolter des vêtements de tout âge, des chaussures, des jeux, des jouets mais aussi du matériel de puériculture. Tout ce matériel collecté a été apporté à Villeurbanne le dimanche 19 mai. Shoki, président de l'association, remercie encore toute l'équipe du CJC pour cette action.

Olympiades inter-CCJ : Dès la rentrée, les jeunes ont rencontré d'autres CCJ pour les olympiades intercommunales qui se sont déroulées le 15 septembre à Saint Symphorien d'Annelles avec les communes de Leynes, Chasselas, Romanèche-Thorins, La Chapelle de Guinchay, Saint Symphorien d'Annelles et Pruzilly.

C'est dans la bonne humeur qu'environ 70 jeunes se sont divertis autour d'épreuves qu'ils ont imaginées et créées. Une belle journée d'échanges et de rencontres.

Plantations d'arbres et arbustes : Le 20 novembre, ils ont participé à la plantation de 4 mûriers et d'arbustes sur le terrain communal à côté du stade. Ils ont pu apprendre comment planter un arbre dans de bonnes conditions et travailler en équipe.



Noël du CJC :

Le 1^{er} décembre et pour la deuxième fois, ils ont organisé une collecte de boîtes cadeau en collaboration avec le Secours Populaire en même temps que la décoration du sapin du village. Vous avez été nombreux à participer puisque 70 boîtes ont été récoltées et de nombreux enfants du village sont venus nous aider à décorer le sapin. Les boîtes ont été apportées le 18 décembre au Secours Populaire où nous avons pu échanger sur leurs actions et le devenir de ces boîtes.

GÎTE DE GROUPE COMMUNAL « AU COEUR DU VIGNOBLE »

Pour rappel, le gîte dispose de 6 chambres avec 15 couchages loués à un seul groupe à la fois et les locations se font par l'intermédiaire de Gîtes de France.

En 2023, le gîte a été occupé pendant 61 nuitées contre 59 en 2024. Le taux d'occupation permet l'encaissement de recettes annuelles de location qui couvrent (en 2023 : 300.00 € d'écart couvert par le report de recettes antérieures) les dépenses de fonctionnement et le remboursement des 4 trimestrialités annuelles de l'emprunt.

Bilan de 2023 : Recettes = 21 385.00 € - Dépenses totales = 21 697.00 €. En 2024, l'équilibre sera approximativement équivalent. Les tarifs de location ont été réévalués en 2024 et le seront en 2025, tout comme les tarifs des charges d'entretien par les prestataires externes !

Les avis des locataires après leur séjour dans le gîte et dans notre région sont tous très élogieux (souvent 5/5) concernant l'accueil, la propreté, l'équipement des chambres (bonne literie), la cuisine ; ils apprécient l'agencement de toutes les chambres individuelles.

ÉCLAIRAGE DU STADE

Bien que les sols étaient assez boueux, les travaux se sont déroulés comme prévu à partir du 2 janvier 2024 et la réception des travaux avec l'entreprise SMEE a eu lieu le 26 février 2024. L'impossibilité d'utiliser le terrain n'a pas pénalisé les joueuses et joueurs de foot.

Il ne fait aucun doute que le terrain en herbe est maintenant bien éclairé ! Chacun est satisfait de cette opération. Non prévu initialement, les projecteurs du terrain stabilisé, utilisé également lors des concours de pétanque, ont été remplacés par des leds.

Bilan financier :

⇒ Coût total de l'opération comprenant les travaux exécutés par l'entreprise SMEE, le SIVOM de l'Arlois, les études de sols et la maîtrise d'œuvre : 68 946.00 € TTC.

⇒ Subvention du Fonds de concours « développement local » de MBA : 26 023.00 €

⇒ La Fédération de Football n'a pas pu nous octroyer de subvention, faute de Fonds pour le Football Amateur.

⇒ Le solde à charge de la commune est de 42 923.00 €, soit moitié moins que le prévisionnel voté au budget 2023.

Pour information la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football a classé cette installation suite à la mise en place de l'éclairage en niveau E6. Cela autorise des rencontres en soirée.

RÉNOVATION DES TOILETTES PUBLIQUES

Ces travaux consistent à modifier complètement ce lieu qui n'était pas adapté à tous publics, notamment aux clients de la Cabane K'fé et les randonneurs empruntant les nouveaux chemins de randonnée créés par l'agglomération MBA.

À l'intérieur de ces toilettes, tout a été déconstruit afin de permettre une rénovation complète et rendre possible l'accès aux personnes à mobilité réduite. L'isolation a été refaite, la porte a été agrandie en hauteur et en largeur, le sol a été carrelé, la toilette actuelle a été changée pour une toilette suspendue, le lavabo a été remplacé, un éclairage à détecteur de mouvement et un sèche-mains ont été installés.

Le coût estimatif de cette rénovation s'élève à 10 000.00 €.

Ces travaux ont fait l'objet d'un avis des commissions « accessibilité et sécurité ». Cela nécessite donc l'obligation de créer une place de stationnement PMR sur le parking devant l'abri livres et générera possiblement quelques changements extérieurs : un platane à supprimer, un marquage cheminement à matérialiser, le banc à déplacer.

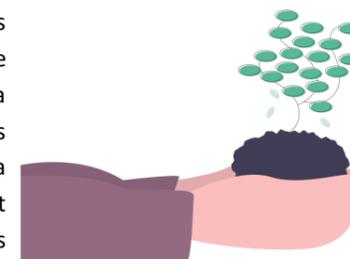
EN LIEN AVEC L'AGGLOMÉRATION



STATIONNEMENT VÉLOS : L'agglomération MBA a proposé aux communes l'installation d'arceaux pour le stationnement des vélos afin de consolider le plan des mobilités. Trois arceaux ont ainsi été demandés par la commune.

Ils viennent d'être installés : un situé sur le parking Devoluet près de l'agence postale, un situé sur le parking du cimetière et un situé près de la Cabane K'fé. Ces arceaux complètent les racks à vélo déjà en place depuis plusieurs années devant l'école et au stade de sport.

COMPOSTAGE : Les bio déchets ne peuvent plus être déposés dans les ordures ménagères. L'agglomération MBA propose aux communes l'installation de composteurs partagés afin de déposer les épluchures de fruits et légumes. La commune va bientôt disposer de cette installation composée de trois bacs implantés au stade : un bac pour le dépôt des déchets, un bac pour la matière sèche nécessaire à l'élaboration du compost et un bac pour le compost prêt à l'emploi. Cette installation nécessite l'entretien et le suivi régulier. Nous faisons donc



APPEL À QUELQUES BÉNÉVOLES POUR CET ENTRETIEN



COLLECTE DES SAPINS : Comme depuis plusieurs années, la commune a renouvelé sa participation à l'opération collecte des sapins de Noël.

Du 3 au 16 janvier 2025, vous pourrez déposer vos sapins de Noël sans neige artificielle, sans sac, sans pied et sans décoration au point de collecte qui sera situé sur le parking Devoluet.

Ils seront ensuite broyés et vous pourrez venir récupérer gratuitement du broyat de sapin le mercredi 29/01/2025 à la déchetterie de Vinzelles (9h-11h30) ou à la déchetterie de la Grisière (14h-16h30).

Vous pourrez utiliser ce broyat pour vos jardins. Les bénéfices d'un broyat riche en résines sont multiples : maintien de l'humidité et de températures modérées, réduction des herbes adventices et nutrition du sol.

SIVOM DE LA VALLÉE DE L'ARLOIS

◦ L'ancien véhicule Renault Kangoo, acheté d'occasion en 2010, arrivait à bout de souffle et le coût de l'entretien devenait trop élevé. Après plusieurs échanges lors de réunions et compte tenu des primes à la conversion mises en place par l'État, le syndicat s'est orienté vers un véhicule électrique. Après analyse de plusieurs devis, le Conseil Syndical a opté pour un véhicule neuf de type fourgon PEUGEOT Partner électrique d'une valeur de 30 545,24 € TTC, comprenant la reprise de l'ancien véhicule à 1.00 € et la déduction de la prime à la conversion.

◦ En 2024, le syndicat a signé avec l'entreprise EUROVIA un marché travaux de voirie pour un montant de 63 976.00 €.

◦ À Chânes, ont été réalisés les enrobés place du Souvenir, parking du cimetière et du point à temps sur la commune pour un total de 10 500,84 € TTC.

